

Témoignage de Michel B[...] (email du 23/10/2019) *

Bonjour

A bien des titres, je ne peux rester insensible ni réagir à cette affaire "médicale poitevine" dont les médias locaux et nationaux ont pu faire leur miel pendant quelques temps !

Disons tout de suite que j'ai été assez troublé, choqué par les jugements hâtifs, inconsidérés succins et partisans dont fut l'objet cette première approche thérapeutique concrète des maladies neurodégénératives, enfin mise en place par le Professeur Jean Bernard Fourtillan à Poitiers.

Que l'on sache déjà , que les maladies d'Alzheimer et Parkinson en particulier n'ont vu aucun progrès thérapeutiques significatifs , digne de ce nom depuis les années 1960 - 70que l'espoir de guérison ou prévention n'est toujours pas en vue et cela malgré , auprès du grand public , d'annonces prometteuses de progrès imminents, à seule fin de recueillir des fonds conséquents pour la recherche, certes nécessaires, indispensables, mais stériles jusque-là, puisque par ailleurs, notre état est bien incapable de pourvoir aux besoins toujours croissants des chercheurs !

Voilà qu'enfin, un scientifique de haut niveau, chercheur, découvreur propose sur des bases solides objet de publications et brevets et après de nombreux tests biologiques animaux et humains, une thérapie raisonnée susceptible d'améliorer,

sinon guérir les symptômes dont souffrent de plus en plus et de plus en plus jeunes les membres de notre société. Il a suffi, qu'offrant sans dissimulation un projet thérapeutique sans risque réel, tellement attendu pour que, par l'effet de basses dénonciations, tout soit remis en question !

Les responsables de ce désastre ont-ils réfléchis un instant, s'ils en sont capables, dans quel désarroi ils ont plongé ces pauvres patients, à juste titre plein d'espoir ?

Quel intérêt et quel but ont ces responsables médico- administratifs à désespérer ainsi malades et familles...et que l'on ne me dise pas qu'on a voulu les protéger ! ...les témoignages de ces derniers, une enquête approfondie n'auraient-ils pas dû être recueillis avant toute décision... ?

Pour des raisons personnelles, ici sans intérêt, j'ai cependant avec attention étudié les propositions thérapeutiques du Pr. Fourtillan, lu ses ouvrages se rapportant au "cycle veille - sommeil " et si je ne peux revendiquer des connaissances scientifiques de haut niveau, il me semble en tant que médecin, que la démarche intellectuelle du Pr. Fourtillan est solide, digne d'intérêt et je serais très intéressé que mes maîtres en confraternité analysent en toute objectivité le projet thérapeutique proposé et explicitent clairement ses failles, démontrent son impossibilité d'action salvatrice ! Soyez sûr que dans ce cas, cartésien, je saurais être objectif et prendre, si nécessaire, position !

Je crois à la parfaite honnêteté du Pr. Fourtillan, à sa profonde empathie, sa forte compassion pour le prochain, ce malade ses proches confrontés à ces maladies dégénératives inéluctablement dégradantes. Son approche thérapeutique est saine, visant à restituer la carence hormonale physiologique des patients, sans drogues, sans ces molécules aux effets secondaires dévastateurs et dont après une AMM on voit après plusieurs années, sans plus d'excuses qu'elles ne sont plus de mise, ne sont plus remboursées !

Je souhaite, mais sans illusion hélas, pour redonner espoir aux patients que l'on laisse au Pr. Fourtillan la possibilité de poursuivre son traitement dans un climat apaisé, serein !

Il sera alors temps avec assez de recul de juger si ce seul traitement salvateur actuel proposé est efficace !

S'il vous plait, laissez le Pr. Fourtillan poursuivre ce traitement...ce n'est en aucun cas un gourou pratiquant une médecine parallèle ou alternative comme on le voudra...

Pour éviter d'éventuelles polémiques me concernant et supputations sur mes motivations à ce soutien gratuit, je tiens à préciser, malgré de profondes réticences à me révéler, que je n'ai aucun lien d'intérêt avec le Pr. Fourtillan, et que médecin retraité je suis agnostique et en très bonne santé !

Je suis simplement celui qui s'indigne du procès d'intention fait à un honnête homme attentif aux autres, tous ces autres que l'on veut ignorer mais qui sont là et qui souffrent !

Docteur Michel B[...]

** Document reçu par email le 23 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*